

Webinaire **ALARM**

Projet soutenu par INTERREG

Les élus et la sécurité civile : aide pour
la prise en compte des aspects transfrontaliers

25 03 2021

**Infos &
inscription**

[cliquer ici](#)

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

ALARM FWV

www.interreg-alarm.eu

programme

Le projet Interreg V FWV « ALARM » réunit 26 partenaires français, wallons et flamands autour d'une triple ambition :

- Partager l'analyse des risques existants
- Apprendre à collaborer au quotidien pour mieux réagir en situation
- Promouvoir une culture citoyenne de la sécurité civile



LE PROJET ALARM

Les conséquences d'une catastrophe naturelle ou d'un accident technologique ou industriel ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays. Un bassin de vie et de risques communs ne doit pas connaître d'obstacle à la réalisation des missions des services de secours en situation d'urgence. Avec 620 km de frontière commune, la France et la Belgique sont particulièrement concernées. La zone frontalière est marquée par une forte concentration d'industries, la présence de deux centrales nucléaires (Gravelines et Chooz), la similitude des risques naturels (inondations, glissements de terrain, cavités souterraines), la présence de grands axes de communication, une urbanisation transfrontalière importante et une forte densité de population (324 habitants au km²). Face à ces risques partagés, les réglementations, les modes opératoires et même la langue qui diffèrent d'un État et d'une région à l'autre, comment mieux communiquer pour mieux anticiper les risques et intervenir de manière concertée et efficace, notamment en situation d'urgence ?

Le projet ALARM s'inscrit sur la période 2016/2021, il vise, dans le cadre du programme européen, à réaliser le renforcement et le développement d'une protection optimale de la population de la frontière franco-belge, dans un contexte de continuité des bassins de risques et de similitudes des dangers.

Les objectifs du projet ALARM

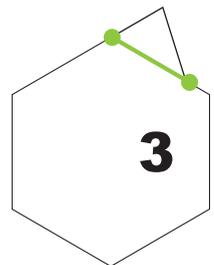
Ce projet regroupe 26 partenaires sur toute la frontière franco-belge et se déploie ainsi autour de 3 axes principaux que sont :

Axe 1 : la gestion intégrée des risques

(Piloté par l'Institut Scientifique de Service Public)

Le premier objectif du projet est de mettre en place une gestion intégrée des risques (naturels, technologiques et humains) de part et d'autre de la frontière, en créant notamment :

- une plate-forme d'échange d'informations commune afin de développer une coopération opérationnelle « au quotidien » entre les sapeurs-pompiers français et belges ;
- une cartographie des risques transfrontaliers.



Axe 2 : la coopération opérationnelle au quotidien

(Piloté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord)

L'élaboration d'un schéma transfrontalier d'analyse et de couverture des risques (STACR) permettra aux sapeurs-pompiers français et belges d'intervenir ensemble en situation d'urgence. Des exercices et des entraînements de grande ampleur seront organisés.

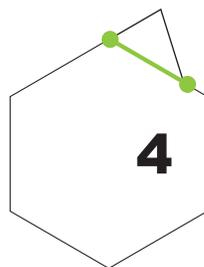
Axe 3 : la sensibilisation des pouvoirs locaux et des populations

(Piloté par Le Forum Européen de la Sécurité Urbaine)

Le projet ALARM impliquera les élus, les maires français et les bourgmestres belges pour les soutenir dans leur rôle de sensibilisation auprès de la population. Des formations et des actions de sensibilisation à destination des services de secours et des élus permettront de développer une culture commune d'assistance transfrontalière.

Le projet ALARM est développé dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen (2014-2021). Le projet a été sélectionné à l'issue d'un comité de pilotage du programme réuni le 7 juillet 2016, dans le cadre d'un appel à projets lancé en 2015.

Il bénéficie ainsi d'un cofinancement européen à hauteur de 50% du budget total, soit 1 296 229€ du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour un budget de 2 592 458€. D'une durée initiale de quatre ans, le projet ALARM a démarré officiellement le 1^{er} octobre 2016. Il se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2021.



PROGRAMME

- **09h30**

Ouverture du webinaire

Yves Van de Vloet, Forum Européen de Sécurité Urbaine (FESU)

- **09h35**

Présentation du projet ALARM

Sébastien Descamps, Lieutenant-Colonel au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS59)

- **09h45**

Grand témoin « Conduire la gestion des risques communaux »

Général e.r. **François Vernoux**, Ancien permanent de Direction au Centre Opérationnel de Gestion des Crises (COGIC)

- **10h05**

Questions et débat

- **10h10**

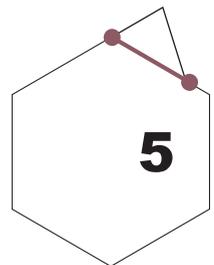
Approche comparative des réglementations belge et française en matière de gestion des risques et de planification d'urgence

Marie Nicodème, Direction des sécurités Préfecture du Nord

Laëtitia Quenon, Responsable du Bureau de Sécurité Civile, Services du Gouverneur du Hainaut

- **10h40**

Échanges et débat



- **10h55**

Pause

- **11h05**

Les bonnes pratiques et actions remarquables en situation de gestion de crise

Aurélie Gustave, Directrice associée KOTARIS

Nour Kanaan, Enseignante-chercheur en gestion de crise, Université Paris-Dauphine

- **11h35**

Échanges et débat

- **11h45**

Présentation de la plateforme d'information géographique GéoAlarm

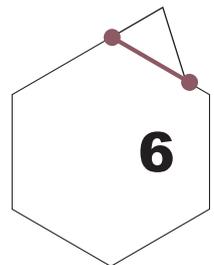
Franck Coquel, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS59)

- **11h55**

Sondage et échanges

- **12h00**

Conclusions





PROVINCE DE HAINAUT
LE GOUVERNEUR



Wallonie



ZOHÉ



INFORMATIE
VLAANDEREN



Vlaamse
overheid

Projet soutenu par
Project ondersteund door

Plus d'infos
Meer info



www.interreg-fwvl.eu

@InterregFWVL

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met de ondersteuning van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling